

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 15 OCTOBRE 2009

Convocations du 7 octobre 2009.

Secrétaire : Mme Colette CUENOT

Présents : tous les conseillers, sauf Mr Florian GAIFFE, excusé.

AFFICHE LE : 21 OCTOBRE 2009.

CHEMINS RURAUX :

L'entreprise PELLEGRINI a été retenue pour le réaménagement des chemins ruraux, pour un coût de 25 806 € HT

| | |
|---|---------|
| Financement. Subvention Conseil Général | 7 742 € |
| Réserve parlementaire | 8 700 € |
| Reste à la charge de la commune | 9 364 € |

PROJETS 2010.

- *Aménagement du parking de la salle des fêtes* : le conseil décide de prendre le Cabinet ANDRE pour l'étude et le suivi des travaux, pour un coût de 2 900 EUR HT.
- *Insonorisation de la petite salle des fêtes* : attente visite du technicien TEXAA pour définir le nombre de panneaux nécessaires.
- *Station pompes de relevage en bas du village* : un projet pour centraliser les arrivées d'eaux usées, repositionner un dégrilleur et effectuer un abri couvert pour l'entretien des pompes, est en cours.
- *Eclairage dans le village* : redéfinir les endroits sombres et demande de devis à réactualiser.

EMPLOYE COMMUNAL.

Délibération pour la création du poste Adjoint Technique 1^{ère} classe pour Dominique qui a réussi ces examens avec brio.

MISE AUX NORMES ACCES HANDICAPES.

Délibération pour adhérer au groupement de commande en vue de la réalisation de plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, comprenant études diagnostic et programmes d'actions.

Délibération désignant le représentant de la commune à la commission d'appels d'offres du groupement. Ce représentant doit obligatoirement faire partie de la commission d'appels d'offres de la commune : Mr Laurent Myotte a été élu à l'unanimité

LOTISSEMENT LE FRENE 2

Délibération du conseil municipal pour clôturer le budget du lotissement LE FRENE 2 au 31 décembre 2009.

DIVERS

Le conseil municipal donne son accord pour la mise à disposition de la petite salle des fêtes le mercredi après midi au club des Aînés qui souhaite organiser des tournois de tarot ou scrabble.

Infos diverses

- Les réserves d'eau étant très critiques, il convient d'utiliser l'eau à bon escient. Les arrosages de pelouse et lavages de voitures restent interdits jusqu'à nouvel ordre.

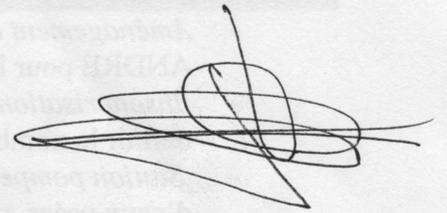
- Notre commune est désormais desservie par la ligne B reliant Pontarlier à Montbéliard. Cette ligne nouvelle est mise en œuvre par le Conseil Général du Doubs depuis la rentrée de septembre 2009.

Afin de tenir compte de plusieurs remarques de la part des usagers, et dans le but de la rendre plus attractive pour le plus grand nombre, des aménagements horaires ont été réalisés à compter du jeudi 15 octobre : vous trouverez ci-joint les fiches horaires modifiées.

- Transport à la demande organisé par la Communauté de commune du Russey : voir détails ci-dessous.

**La Communauté de Communes
du Plateau du Russey vous propose :**

un service de
TRANSPORT A LA DEMANDE
sur le territoire
de la Communauté de Communes
ou jusqu'à
**MAICHE, MORTEAU, LES FINS,
CHARQUEMONT ou DAMPRICHARD**



Si vous êtes une personne :

- **Agée** de plus de 60 ans, n'ayant pas le permis ou pas de véhicule,
- **Isolée** et sans permis de conduire (veuf, veuve...),
- à la **recherche d'un emploi**,
- **handicapée** (avec gratuité pour les personnes accompagnant),
- bénéficiaire des **minima sociaux**,

n'hésitez pas, ce service est fait pour vous !

Sur simple appel, un taxi sera mis à votre disposition pour vous déposer, par exemple, chez le médecin ou pour faire une course ou au Pôle Emploi...

La participation des usagers pour un aller ou un retour est de :

3 € pour une course **A L'INTERIEUR du territoire de la Communauté de Communes** (Le Barbois, Le Bizot, Bonnétage, La Bosse, La Chenalotte, Les Fontenelles, Grand'Combe des Bois, Laval le Prieuré, Le Luhier, Le Mémont, Montbéliardot, Mont de Laval, Le Narbief, Noël-Cerneux, Plaimbois du Miroir, Le Russey, Saint Julien lès Russey),

6 € pour une course vers **MAICHE, MORTEAU, LES FINS, CHARQUEMONT ou DAMPRICHARD.**

Pour toute réservation, contactez directement les compagnies de taxi :
03 81 43 78 04 (CASSARD) ou **03 81 43 72 69** (VUILLEMIN)

Une question, un doute, appelez le **03 81 43 81 26** (Communauté de Communes).

La Communauté de Communes du Plateau du Russey et le Conseil Général du Doubs prennent en charge le coût résiduel.